



Tarif valable du 1 septembre 2025 au 31 août 2026

Zone tarifaire habitants de la commune de Bogève



COTISATION ANNUELLE FAMILLE	77 €
------------------------------------	------

PERISCOLAIRE	
Quotient familial	Tarif horaire (hors goûter)
-620	3,56 €
621 à 1000	4,46 €
1001 à 1900	4,99 €
1900	5,39 €
Goûter	1,10 €

MERCREDI					
Quotient familial	Matin sans repas	Matin repas	Journée	Repas Après midi	Après-midi sans repas
- de 620	9,78 €	15,74 €	28,34 €	17,59 €	10,77 €
621 à 1000	12,42 €	18,38 €	32,30 €	21,44 €	13,41 €
1001 à 1900	14,95 €	20,91 €	34,84 €	22,76 €	16,05 €
+ de 1900	16,27 €	22,23 €	36,15 €	24,09 €	17,37 €

VACANCES (uniquement journée)	
Quotient familial	Journée (repas et gouter compris)
-620	28,34 €
621 à 1000	32,30 €
1001 à 1900	34,83 €
1900	36,15 €
Participation sortie (bus et ou activités)	8 € facturé uniquement en cas de sortie

Les tarifs sont réévalués chaque année en fonction de l'inflation

